



FÉDÉRATION DES  
**TONNELIERS**  
DE FRANCE

LA FORCE D'UN SAVOIR-FAIRE

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 4 octobre 2024

### **Les tonneliers charentais apportent leur plein soutien aux producteurs de cognac**

Alors que les exportations de cognac ont chuté de 22,2% en 2023<sup>1</sup>, la mise en place de droits additionnels sur les eaux-de-vie envisagée par la Chine inquiète profondément les professionnels charentais. Depuis quelques jours, ils sont mobilisés contre cette taxation de 35% qui impliquerait des difficultés sans précédent pour le secteur.

Les tonneliers des Charentes leur apportent leur plein soutien. L'élevage en fût de chêne est en effet et de tout temps une exigence pour la production du cognac. La crise que la filière redoute d'affronter impacterait directement l'activité des tonnellerie locales et leurs 800 emplois.

*« Je crois pouvoir m'exprimer au nom de tous les tonneliers des Charentes pour témoigner notre solidarité envers les viticulteurs et les maisons de cognac, confirme Nicolas Tiquet-Lavandier, président du Syndicat des Maîtres Tonneliers de Charentes. Nos histoires et nos économies sont étroitement intriquées et nous ressentons, avec la région, les conséquences des mesures qui risquent d'être prises. Au titre de la Tonnellerie Taransaud que je dirige, nous avons pris part au rassemblement du 17 septembre. D'autres tonnellerie locales y ont participé également. Nous resterons dans le monde du cognac et aux côtés de tous ses acteurs, pour affronter solidairement cette épreuve. »*

*« Les vins et spiritueux font partie des savoir-faire d'excellence qui s'exportent partout dans le monde, et contribuent au rayonnement économique et culturel de la France, complète Magdeleine Allaume, présidente de la Fédération des Tonneliers de France. Ils emmènent dans leur sillage d'autres savoir-faire – la tonnellerie en fait partie. Nous appelons, tant pour le cognac que pour l'armagnac, à une solution négociée entre les parties, et plus largement à un soutien des pouvoirs publics envers une filière qui connaît des transformations profondes et difficiles. »*

---

<sup>1</sup> Source BNIC



*Crédit photo : Fédération des Tonneliers de France*

*À propos de la Fédération des Tonneliers de France :*

*La Fédération des Tonneliers de France regroupe 57 entreprises qui emploient 1 900 collaborateurs et compagnons. Installées dans les principales régions viticoles françaises, elles ont vendu 640 600 fûts pour un chiffre d'affaires de 567 M€ et 2 027 grands contenants pour un chiffre d'affaires de 32,5 M€, sur la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2024. 63,5% de cette production a été exporté vers, principalement, les États-Unis, l'Espagne, l'Italie et l'Australie. Grâce à la qualité de sa matière première et à son savoir-faire, qui marie des gestes ancestraux aux techniques les plus innovantes, la tonnellerie française reste une référence et se revendique leader mondial.*

**CONTACT PRESSE :**

**Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – [alice@alicedekker-rp.fr](mailto:alice@alicedekker-rp.fr)**

**[www.tonneliersdefrance.fr](http://www.tonneliersdefrance.fr)**